

TRIANGULAIRE ETIOLLES / SENART / VAL-GRAND

REGLEMENT 2015 (Version 1.0 du 05/09/2015)

CLUBS PARTICIPANT

Golf d'Etiolles – Golf de Sénart - Golf de Val-Grand

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Cette épreuve **LUDIQUE** est ouverte à tous les joueurs et joueuses **séniors** (dames 50 ans et plus et messieurs 55 ans et plus) à **jour de leur licence 2015 avec certificat médical validé**, membres de l'association sportive (AS) de leurs clubs respectifs ou, pour Sénart, membres de l'Amicale des Séniors du Golf de Sénart (ASGS). Les joueurs non abonnés à Bondoufle ou Etiolles ou Sénart devront acquitter le green-fee du club qui reçoit. Les capitaines le préciseront sur la liste des joueurs par la mention « GF ».

Les clubs inscrits se sont engagés sur la **gratuité des greens-fee pour les abonnés** à condition qu'il y ait en contre partie la participation au repas du golf après les parties. **Une des conditions d'inscription et de sélection des joueurs pour cette compétition est donc la participation obligatoire au repas à l'issue des parties.**

PARTICIPATION

Le montant de la participation à chaque rencontre est fixé à un **forfait de 30,00 euros par participant**, 25,00 euros pour le repas et 5,00 euros de droit de jeu. Une partie des droits de jeu sera dédiée à l'achat des prix récompensant les lauréats de chaque rencontre. Le solde sera consacré à payer le Trophée (en 2014 uniquement) et le pot de clôture de la compétition du jour de la dernière rencontre.

DATES ET HEURES DES RENCONTRES

Les 3 rencontres se dérouleront aux dates et heures définies ci-après par les capitaines. La date et l'heure d'une rencontre pourront éventuellement être modifiées par accord mutuel des capitaines. Une rencontre peut être reportée en cas d'intempéries (fortes pluies ou bourrasques de vent). En ce qui concerne les horaires, le rendez-vous est fixé à 8h30, départs à partir de 9h00.

Match à Sénart	=> jeudi 1 ^{er} octobre	Date limite pour les inscriptions : Dim. 27/09 18h00
Match à Etiolles	=> mardi 27 octobre	Date limite pour les inscriptions : Ven. 23/10 18h00
Match à Bondoufle	=> lundi 9 novembre	Date limite pour les inscriptions : Jeu. 05/11 18h00

DEROULEMENT DES RENCONTRES

Chaque club sera représenté par **18 joueurs/joueuses maximum**. Si plus de 18 joueurs/joueuses inscrits dans chaque club, la sélection des joueurs et joueuses se fera selon les critères définis par chaque capitaine d'équipe.

PREPARATION DES RENCONTRES

Afin de préparer les départs et les cartes, les clubs se déplaçant transmettront au club recevant **au moins 3 jours à l'avance**, la liste des joueurs/joueuses en précisant les noms, prénoms, Index, et n° de licence et la notion « GF » pour les joueurs qui devront s'acquitter du Green-fee du club qui reçoit.

FORMULE DE JEU

La formule de jeu adoptée est **STABLEFORD**. Les index pris en compte seront les derniers officialisés par la FFG (Fléole) à la date de la rencontre.

1 seule série messieurs (boules jaunes) et 1 seule série dames (boules rouges).

DEPARTS

Rendez-vous à 8h30 pour remise des cartes de scores. Les départs se feront en **shot-gun** à partir de 9h00 par parties de 3 joueurs/joueuses, 1 joueur/joueuse de chaque club dans chacune des parties. Départs des boules rouges pour les dames et des boules jaunes pour les messieurs. "**PLACER LA BALLE**" sera précisé à chaque rencontre.

L'usage des appareils **de mesure de distance** tels que les télémètres lasers et montres est autorisé. Ceux donnant tout autres types d'indications (dénivelé par exemple) ne sont pas permis en compétition.

RESULTATS DES RENCONTRES

A l'issu de chacune des 3 rencontres, un classement Stableford individuel **en Brut et en Net, toutes séries confondues**, sera établi par le logiciel FFG.

Remise des prix :

- 1 prix au premier **en brut** par club (3 prix)
- 1 prix aux 3 premiers **en net** par club (9 prix)

soit 12 prix par rencontre.

Les **15 meilleurs scores Stableford NET de chaque club** (toutes séries confondues) seront comptabilisés en fin de chacune des rencontres. Un tableau récapitulatif des scores de chaque club sera édité au fur et à mesure des rencontres. Le club vainqueur au terme des 3 rencontres sera celui ayant totalisé **le plus grand nombre de points stableford Net**. Le trophée sera attribué à l'équipe arrivée en tête à l'issue des 3 rencontres. Il sera remis en jeu l'année suivante.

Pour l'édition 2015 :

- l'ASGS (Sénart) se charge de :
 - o l'achat des prix (36 bouteilles de vin)
 - o la compilation des résultats après chaque rencontre. Ces résultats seront en ligne à J+1 sur le site internet de l'ASGS : www.seniorsgreenparc.fr
- Val-Grand (Bondoufle) se charge de :
 - o l'organisation du pot de clôture
 - o la remise en jeu du Trophée

BUDGET PREVISIONNEL

Budget prévisionnel des 3 rencontres : 5€ de droit de jeu X 15 joueurs X 3 clubs X 3 rencontres = **675€**.

Budget prix des 3 rencontres : **360€** (36 bouteilles à 10€ la bouteille).

Reste **315€** (675€ - 360€) pour le pot de clôture.

COORDONNEES DES CAPITAINES

Bondoufle :	Christian CHABERNAUD	06 43 68 14 93	christian.chabernaud@wanadoo.fr
	Gérard IZQUIERDO	06 81 23 01 43	gg.izquierdo@orange.fr
Etiolles :	Jean-Claude ANTIN	06 21 55 76 14	jean-claude.antin@orange.fr
	Michel LAPEYRONIE	06 72 83 98 81	michel.lapeyronie@orange.fr
Sénart :	Marcel PAVIE	06 82 78 98 81	marcel.pavie@orange.fr
	Yves DHUMEZ	06 08 48 90 52	ydhumez@wanadoo.fr

Les capitaines d'équipe sont responsables du respect du présent règlement.